

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express
 Amélioration de l'offre de la liaison « Bastogne - Sainte-Ode - Tenneville - Nassogne - Marche-en-Famenne (- Somme-Leuze - Namur) »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Bastogne - Sainte-Ode - Tenneville - Nassogne - Marche-en-Famenne (- Somme-Leuze - Namur)
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		1296 travailleurs + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		L88 express (3 parcours par sens/jour)
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Bastogne, Marche-en-Famenne)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune
	PAE et autres POI à desservir	Hôpital Sainte-Thérèse Vivalia de Bastogne, PAE La Pirire, PAE WEX et, uniquement en HP, Somme-Leuze et pôle emploi Jambes
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		En gare de Marloie vers Namur
Matériel roulant et capacité		Autocar confort, capacité normale

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions
Offre	Par an	149.000 km	± 534.000 km	Hors 17000 km en renforcement/dédoublément
Nombre de passages	Par an	1.544 passage(s)	9.100 passages	Soit 1 passage/h par sens en semaine (14p/s/j), 1 p/h unidirectionnel en HP (+ 5 p/j), 1 p/2h le samedi (7p/s/j), et 1 p le dimanche scolaire vers Namur
Amplitude	En semaine	5h	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus
	En vacances scolaire	5h		
	Un samedi	/	14h	
	Un dimanche	/	/	1 passage le dimanche en mobilité estudiantine
Distribution journalière	En semaine	4h	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année
	En vacances scolaire	4h	1h	
	Un samedi	/	2h	1 passage le dimanche en mobilité estudiantine
	Un dimanche	/	/	
Constance temporelle		41%	52%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite
Constance spatiale		4 itinéraire(s)	6 itinéraires	1 A/R, 1 A/R vers Namur via Marloie et Marche, 1A/R vers Namur via Marche
Vitesse commerciale		67 km/h	± 67 km/h	Soit environ 94,5 km en 75 à 82 min

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express
 Création de la liaison « Ciney - Dinant »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Ciney - Dinant
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		552 travailleurs + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		Néant
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Ciney-Dinant)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune
	PAE et autres POI à desservir	PAE Sorinnes, CHU UCL Namur - Site de Dinant (Saint-Vincent)
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		- En gare de Ciney vers Arlon - Si possible, en gare de Ciney vers Namur
Matériel roulant et capacité		Navette confort, faible capacité

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions
Offre	Par an	/ km	± 60.000 km	
Nombre de passages	Par an	/ passage(s)	3.750 passages	Soit 3 passages par sens en heures de pointe en semaine (12 p/s//j) et 1 passage toutes les deux heures le samedi (7p/s/j)
Amplitude	En semaine	/	3h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 18h et 19h depuis les deux terminus
	En vacances scolaire	/		
	Un samedi	/	14h	
	Un dimanche	/	/	Pas de desserte le dimanche
Distribution journalière	En semaine	/	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année
	En vacances scolaire	/	1h	
	Un samedi	/	2h	
	Un dimanche	/	/	Pas de desserte le dimanche
Constance temporelle		/	72%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite
Constance spatiale		/ itinéraire(s)	2 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour
Vitesse commerciale		/ km/h	Entre 47 et 53 km/h	Selon étude opérationnelle OTW Soit environ 16 km en 16 à 18 min

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express
Création de la liaison « Gembloux - Sombreffe - Fleurus - Charleroi »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Gembloux - Sombreffe - Fleurus - Charleroi
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		5565 travailleurs + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		Néant
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Gembloux-Charleroi)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune
	PAE et autres POI à desservir	PAE Fleurus-Martinrou, pôle universitaire ULG Gembloux et uniquement en HP PAE Sauvenière
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		En gare de Gembloux vers Bruxelles
Matériel roulant et capacité		Navette confort, faible capacité

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions
Offre	Par an	/ km	± 250.000 km	
Nombre de passages	Par an	/ passage(s)	7.798 passages	7 798 passages correspondent à 1 passage par heure par sens en semaine (14p/s/j) et 1 passage toutes les deux heures le samedi (7p/s/j)
Amplitude	En semaine	/	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus
	En vacances scolaire	/		
	Un samedi	/	14h	
	Un dimanche	/	/	
Distribution journalière	En semaine	/	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année Temps maximal entre deux départs en journée
	En vacances scolaire	/	1h	
	Un samedi	/	2h	
	Un dimanche	/	/	Pas de desserte le dimanche
Constance temporelle		/	53%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite
Constance spatiale		/ itinéraire(s)	4 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour + 2 extensions en HP (6h-9h et 16h-19h) depuis/vers PAE Sauvenière
Vitesse commerciale		/ km/h	Entre 38 et 43 km/h	Selon étude opérationnelle OTW
				Soit environ 32 km en 46 à 50 min

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express
Création de la liaison « Gesves - Namur »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Gesves - Namur
Direction		Unidirectionnelle vers pôle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		807 travailleurs + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		L42 non express
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Namur)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune sauf à Gesves (2 arrêts)
	PAE et autres POI à desservir	PAE Naninne, Jambes
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		En gare de Namur vers Bruxelles
Matériel roulant et capacité		Navette confort, faible capacité

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions
Offre	Par an	/ km	± 33.000 km	
Nombre de passages	Par an	/ passage(s)	1.518 passages	Soit 3 passages en heures de pointe en semaine vers le pôle le matin et au départ du pôle le soir (6p/j)
Amplitude	En semaine	/	3h	Premier départ entre 6h et 7h depuis Gesves et dernier retour entre 18h et 19h depuis Namur
	En vacances scolaire	/		
	Un samedi	/	/	Pas de desserte le samedi
	Un dimanche	/	/	Pas de desserte le dimanche
Distribution journalière	En semaine	/	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année
	En vacances scolaire	/	1h	
	Un samedi	/	/	Pas de desserte le samedi
	Un dimanche	/	/	Pas de desserte le dimanche
Constance temporelle		/	39%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite
Constance spatiale		/ itinéraire(s)	2 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour
Vitesse commerciale		/ km/h	Entre 40 et 46 km/h	Selon étude opérationnelle OTW
				Soit environ 22 km en 28 et 31 min

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express
 Amélioration de l'offre de la liaison « Jodoigne - Incourt - Perwez - Ramillies - Eghezée - Namur »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Jodoigne - Incourt - Perwez - Ramillies - Eghezée - Namur
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		3386 travailleurs + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		L82 express
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Jodoigne, Namur)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune sauf à Eghezée et Perwez
	PAE et autres POI à desservir	Clinique Saint-Luc de Bouge
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		En gare de Namur vers Liège
Matériel roulant et capacité		Autocar confort, capacité haute

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions
Offre	Par an	359.000 km	± 414.000 km	
Nombre de passages	Par an	9.829 passage(s)	10.414 passages	Soit 1 p/h/sens en semaine tt l'année de J. à N. (28 p/j), + 1 p/h en HP en semaine tt l'année de J. à N. (+ 6 p/j), + 1 p/h en HP en semaine tt l'année de E. à N. (+ 6 p/j), + 1 p/h en HP en période sco. de E. à N. (+ 6 p/j) et 1 p/2h le samedi de J. à N
Amplitude	En semaine	12h41	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus
	En vacances scolaire	12h41		
	Un samedi	8h	14h	
	Un dimanche	/		
Distribution journalière	En semaine	1h38	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année
	En vacances scolaire	1h38	1h	
	Un samedi	2h	2h	
	Un dimanche	/	/	Pas de desserte le dimanche
Constance temporelle		38%	50%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite
Constance spatiale		7 itinéraire(s)	4 itinéraires	1 itinéraire aller, 1 itinéraire retour depuis/vers Jodoigne; 1 itinéraire aller, 1 itinéraire retour depuis/vers Eghezée
Vitesse commerciale		41 km/h	± 41 km/h	
				Soit environ 40 km en 51 à 55 min

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express

Amélioration de l'offre de la liaison « Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré - Liège »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré - Liège
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		3838 travailleurs + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		WEL04 express mis en service en avril 2019
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Marche, Liège)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune
	PAE et autres POI à desservir	Sart-Tilman, PAE Soheit-Tinlot, Base militaire de Marche
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		<ul style="list-style-type: none"> - En gare de Marloie depuis Liège (Express) vers Namur/Bruxelles (SNCB) - En gare de Liège-Guillemins depuis Marche (Express) vers Bruxelles (SNCB) - En gare de Marloie depuis Libramont/Arlon (SNCB) vers Liège (Express)
Matériel roulant et capacité		Autocar confort, capacité normale

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions	
Offre	Par an	229.000 km	± 460.000 km		
Nombre de passages	Par an	3.795 passage(s)	7.798 passages	Soit 1 passage par heure par sens en semaine (14p/s/j) et 1 passage toutes les deux heures le samedi (7p/s/j)	
Amplitude	En semaine	11h52	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus	
	En vacances scolaire	11h52			
	Un samedi	/	14h		
	Un dimanche	/	A étudier	Pas de desserte le dimanche	
Distribution journalière	En semaine	6h22	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année	Temps maximal entre deux départs en journée
	En vacances scolaire	6h22	1h		
	Un samedi	/	2h		
	Un dimanche	/	A étudier	Pas de desserte le dimanche	
Constance temporelle		39%	53%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite	
Constance spatiale		3 itinéraire(s)	2 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour	
Vitesse commerciale		49 km/h	± 49 km/h	Soit environ 59 km en ± 1h10 min	

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express
Amélioration de l'offre de la liaison « Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe - Namur »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe - Namur
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		1833 travailleurs + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		WEL05 express mis en service en avril 2019
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Nivelles, Namur)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune
	PAE et autres POI à desservir	Ecolys, Crealys, Nivelles Sud, Nivelles Nord, gare de Mazy (en lien avec redynamisation ligne 144 Jemeppe-Gembloux)
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		En gare de Nivelles vers Bruxelles
Matériel roulant et capacité		Autocar confort, capacité normale

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions	
Offre	Par an	92.000 km	± 374.000 km		
Nombre de passages	Par an	2.024 passage(s)	8.304 passages	Soit 1 passage par heure par sens en semaine (15p/s/j) et 1 passage toutes les deux heures le samedi (7p/s/j)	
Amplitude	En semaine	11h	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus	
	En vacances scolaire	11h			
	Un samedi	/	14h		
	Un dimanche	/	A étudier	Pas de desserte le dimanche	
Distribution journalière	En semaine	8h30	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année	Temps maximal entre deux départs en journée
	En vacances scolaire	8h30	1h		
	Un samedi	/	2h		
	Un dimanche	/	A étudier	Pas de desserte le dimanche	
Constance temporelle		39%	52%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite	
Constance spatiale		2 itinéraire(s)	2 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour	
Vitesse commerciale		46 km/h	± 46 km/h	Soit environ 45 km en ± 1h	

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express

Amélioration de l'offre de la liaison « Philippeville - Florennes - Mettet - Fosses-la-Ville - Floreffe - Namur »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Philippeville - Florennes - Mettet - Fosses-la-Ville - Floreffe - Namur
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		4736 travailleurs + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		L56 express
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Philippeville, Namur)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune
	PAE et autres POI à desservir	PAE Mettet, Namur-Ouest et, en l'attente étude redéploiement et liaison express, Viroinval
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		- En gare de Namur vers Liège - En gare de Philippeville vers Couvin (à étudier dans le cadre du redéploiement de la zone en 2021)
Matériel roulant et capacité		Autocar confort, capacité normale

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions		
Offre	Par an	713.000 km	± 748.000 km			
Nombre de passages	Par an	10.388 passage(s)	12.048 passages	Soit 1 p/h/sens en semaine toute l'année de Vir. à N. (28 p/j), + 2 p/h/sens en HP en semaine toute l'année de Ph. à N. (+ 12 p/j), + 1 p/h/sens en HP en période scolaire de Ph. à N. (+ 6 p/j), 1 p/2h/sens le samedi de Ph. à N. (14 p/j) et 2 p le dimanche		
Amplitude	En semaine	12h	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus		
	En vacances scolaire	12h				
	Un samedi	10h	14h			
	Un dimanche	/	/	1 aller-retour le dimanche		
Distribution journalière	En semaine	1h01	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année	Temps maximal entre deux départs en journée	
	En vacances scolaire	1h	1h			
	Un samedi	3h	2h			
	Un dimanche	/	/	1 aller-retour le dimanche		
Constance temporelle		43%	44%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite		
Constance spatiale		15 itinéraire(s)	4 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour		
Vitesse commerciale		44 km/h	Entre 42 et 47 km/h	Soit environ 72 km en 1h20 à 1h24		

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express
Création de la liaison « Sambreville - Jemeppe-sur-Sambre - Gembloux »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Sambreville - Jemeppe-sur-Sambre - Gembloux
Direction		Unidirectionnelle vers pôle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		473 travailleurs + 2238 usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		Néant (ligne SNCB 144 en HP)
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Gembloux)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune sauf à Gembloux (Les Isnes) et à Jemeppe-sur-Sambre (Spy)
	PAE et autres POI à desservir	PAE Créalys
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		En gare de Gembloux vers Bruxelles (SNCB)
Matériel roulant et capacité		Autocar, capacité normale

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions		
Offre	Par an	/ km	± 52.000 km			
Nombre de passages	Par an	/ passage(s)	2.024 passages	Soit 1 passage toutes les deux heures en semaine vers le pôle le matin et au départ du pôle l'après-midi (8p/j)		
Amplitude	En semaine	/	14h	Premiers départs entre 6h et 8h depuis Sambreville et derniers départs entre 18h et 20h depuis Gembloux		
	En vacances scolaire	/				
	Un samedi	/	/	Pas de desserte le samedi		
	Un dimanche	/	/	Pas de desserte le dimanche		
Distribution journalière	En semaine	/	2h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année	Temps maximal entre deux départs en journée	
	En vacances scolaire	/	2h			
	Un samedi	/	/	Pas de desserte le samedi		
	Un dimanche	/	/	Pas de desserte le dimanche		
Constance temporelle		/	39%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite		
Constance spatiale		/ itinéraire(s)	2 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour		
Vitesse commerciale		/ km/h	Entre 37 et 42 km/h	Selon étude opérationnelle OTW Soit environ 25,5 km en 35 à 38 min		

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express

Création de la liaison « Waremme - Geer - Braives - Hannut - Burdinne - Fernelmont - Namur »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Waremme - Geer - Braives - Hannut - Burdinne - Fernelmont - Namur
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		3285 travailleurs + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		Néant
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Waremme, Namur)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune sauf à Braives (2 arrêts)
	PAE et autres POI à desservir	PAE Fernelmont, CHR de Namur
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		- En gare de Waremme vers Liège - En gare de Namur vers Bruxelles
Matériel roulant et capacité		Autocar confort, capacité normale

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions	
Offre	Par an	/ km	± 419.000 km		
Nombre de passages	Par an	/ passage(s)	7.798 passages	Soit 1 passage par heure par sens en semaine (14p/s/j) et 1 passage toutes les deux heures le samedi (7p/s/j)	
Amplitude	En semaine	/	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis les deux terminus	
	En vacances scolaire	/			
	Un samedi	/	14h		
	Un dimanche	/		Pas de desserte le dimanche	
Distribution journalière	En semaine	/	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année	Temps maximal entre deux départs en journée
	En vacances scolaire	/	1h		
	Un samedi	/	2h		
	Un dimanche	/	/	Pas de desserte le dimanche	
Constance temporelle		/	53%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite	
Constance spatiale		/ itinéraire(s)	2 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour	
Vitesse commerciale		/ km/h	Entre 48 et 55 km/h	Selon étude opérationnelle OTW	
				Soit environ 52 km en 64 à 70 min	